



Conseil d'État  
Staatsrat

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteur</b>	Philippe Nantermod (suppl.) (PLR)
<b>Objet</b>	Le point régulier sur nos hautes écoles, acteurs clés de nos cantons
<b>Date</b>	15.09.2011
<b>Numéro</b>	3.133

---

Le Gouvernement cantonal est conscient de la nécessité de procéder régulièrement à un état des lieux sur le domaine des Hautes écoles. Cependant, il faut constater qu'à l'heure actuelle déjà, une analyse périodique de la situation est effectuée. À ce propos, nous pouvons fournir les éléments de réponse suivants :

**Au niveau cantonal**, la Commission thématique de l'éducation, de la formation, de la culture et des sports (EFCS) réalise annuellement un point de la situation en matière de Hautes écoles.

En effet, dans le cadre des processus de controlling et d'adoption du budget, la Commission EFCS, qui siège plusieurs fois par année, a tout loisir d'être informée sur les débats en cours au niveau fédéral dans ce domaine d'activités, sur les synergies développées entre les hautes écoles universitaires, sur le retour sur investissement des moyens alloués à la recherche, enfin, sur les ajustements réciproques entre la formation et l'économie.

Le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) et le Service de la formation tertiaire, qui entretiennent des relations étroites avec les instances fédérales ou intercantionales, et en particulier le Secrétariat à l'éducation et à la recherche, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, transmettent régulièrement des évaluations et une vision stratégique concernant les actions à entreprendre.

Dans ce même contexte, le Conseil d'État rend opérationnel « Valais-Université » avec ses missions et la constitution d'un Conseil nommé le 7 décembre 2011. Ce dernier apporte notamment son expertise sur les questions stratégiques de la formation et de la recherche de niveau tertiaire.

*Last but not least*, le canton du Valais, la ville de Sion et Debiopharm Group se sont associés pour lancer le projet ambitieux, visionnaire et rassembleur de Campus universitaire. Celui-ci vise à rassembler sur un site sédunois les domaines Santé (soins infirmiers, physiothérapie) et Sciences de l'ingénieur (systèmes industriels et technologies du vivant) de la HES-SO Valais, en y associant l'EPFL, dans le cadre de son implantation prochaine en Valais. L'objectif consiste aussi à faciliter le développement en Valais d'entreprises actives dans les domaines concernés.

**Aux niveaux intercantonal et fédéral**, notre Canton, par le Chef du DECS, participe aux travaux et séances de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), il suit les travaux de la Conférence Universitaire Suisse (CUS) et assume la Présidence du Comité stratégique de la Haute École spécialisée de Suisse Occidentale. À ce titre, le Valais participe directement aux discussions sur le paysage futur des Hautes écoles suisses.

Après l'adoption, par les deux Chambres fédérales, de la loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles, le 30 septembre 2011, notre Canton peut à nouveau faire valoir sa position au sein des organes communs à mettre en place à l'horizon 2016, et en particulier auprès de la Conférence suisse des hautes écoles.

Le suivi de ces analyses périodiques se fait par le controlling et l'information donnée à la Commission thématique.

Il est proposé l'acceptation du postulat.

**Lieu, date**      Sion, le 21 mars 2012